

Num. rapport: **20230000449-V.1**

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ : INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

GENERALITE

Type d'installation: Extension/Modification

Lieu d'inspection: Chaussée de Waterloo 179, 1060 Saint-Gilles

Référence: Livre I Chapitre 6.4.

Date d'inspection: 11/01/2023

Inspecteur: Mohamed TAKADDOUMI

Propriete de: Immo Dansaert

Pers.Cont.:

Nature de l'extension/modification:

Type de locaux: Maison

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

Autres Reglements:

Prochain contrôle au plus tard le: **11/01/2048** ou dans un délai de: 300 mois

Installateur: Noure Elec sprl

T.V.A.: BE0644412570

tel.:

Documents de référence:

DETAILS DU POINT DE FOURNITURE

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: SIBELGA

Numero EAN:

Compteur: en attente

Marque:

Nature du courant: Alternatif

Index I:

Index II:

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

Tension de serv.: 3x230V

I max. instal.: 40A

Prot. princ. branchement:

Liaison comptage-coffre de repart.

Type de cable: XVB

Nombre de cond.: 3

Section: 10 mm²

CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS

Schémas conformes et signés: OUI

Description Installation:

 voir les schemas en annexe schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation

Installation executee conformement aux schemas: en ordre

Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...): en ordre

Inventaire des influences externes present et signe: en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Contact direct: en ordre

Contact indirect: en ordre

Différentiels essaie par bouton test: en

Contrôle des boucles de défaut: en ordre

Resist. d'isolement general: 4,32 Mohm

ordre

Electrode de terre:

type: piquets

Section: 16 mm²

Resistance de dispersion: 27,6 Ohm

Continuite PE et liaison equipotentielle: en ordre

Matériel et influences externes: en ordre

Inter.Diff.General: 4p 40A/300mA

Scellé par plombage: en ordre

Diff. supplm.: 2p 40A/30mA

Pas encore places:

Nombre de tableaux: 2

Nombre de circuits terminaux: 7

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs: En ordre

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux: En ordre

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux: Pas d'application

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terre: En ordre

CONCLUSION



L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique,
L'inspecteur,

CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11 () - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..

N12 () - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 () - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

Note :

Num. rapport: **20230000449-V.1**

Brancher provisoirement sur le compteur du rez-de-chaussée

EXEMPLAIRE ORIGINAL

Le rez-de-chaussée ne fait pas partie du contrôle

L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

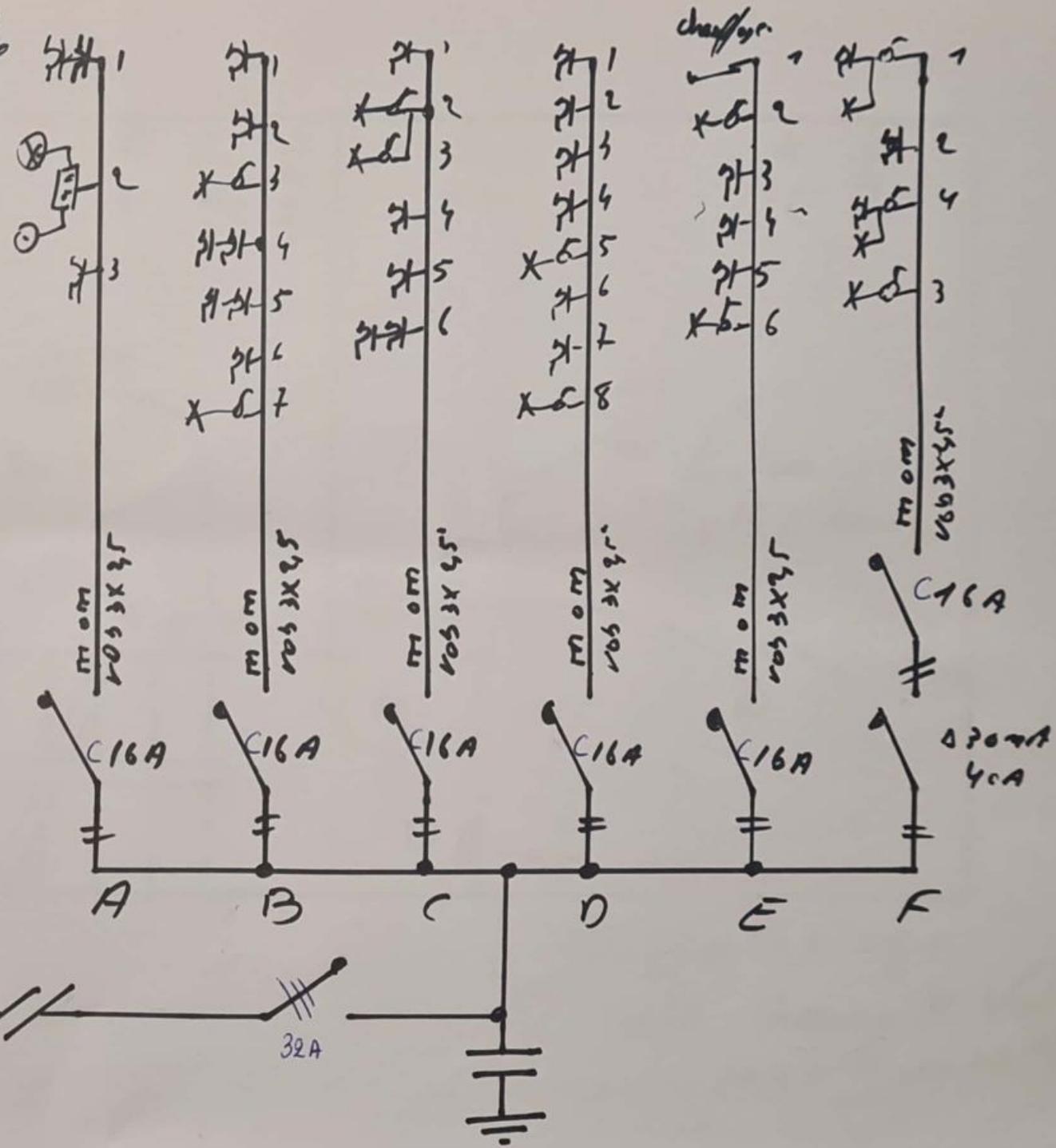
CONSEILS/REMARQUES:**Suivant la sous-section 6.4.6.4.b.7. du Livre 1, il est obligatoire de rappeler :**

- a) l'obligation de conserver le rapport dans le dossier de l'installation électrique ;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique ;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

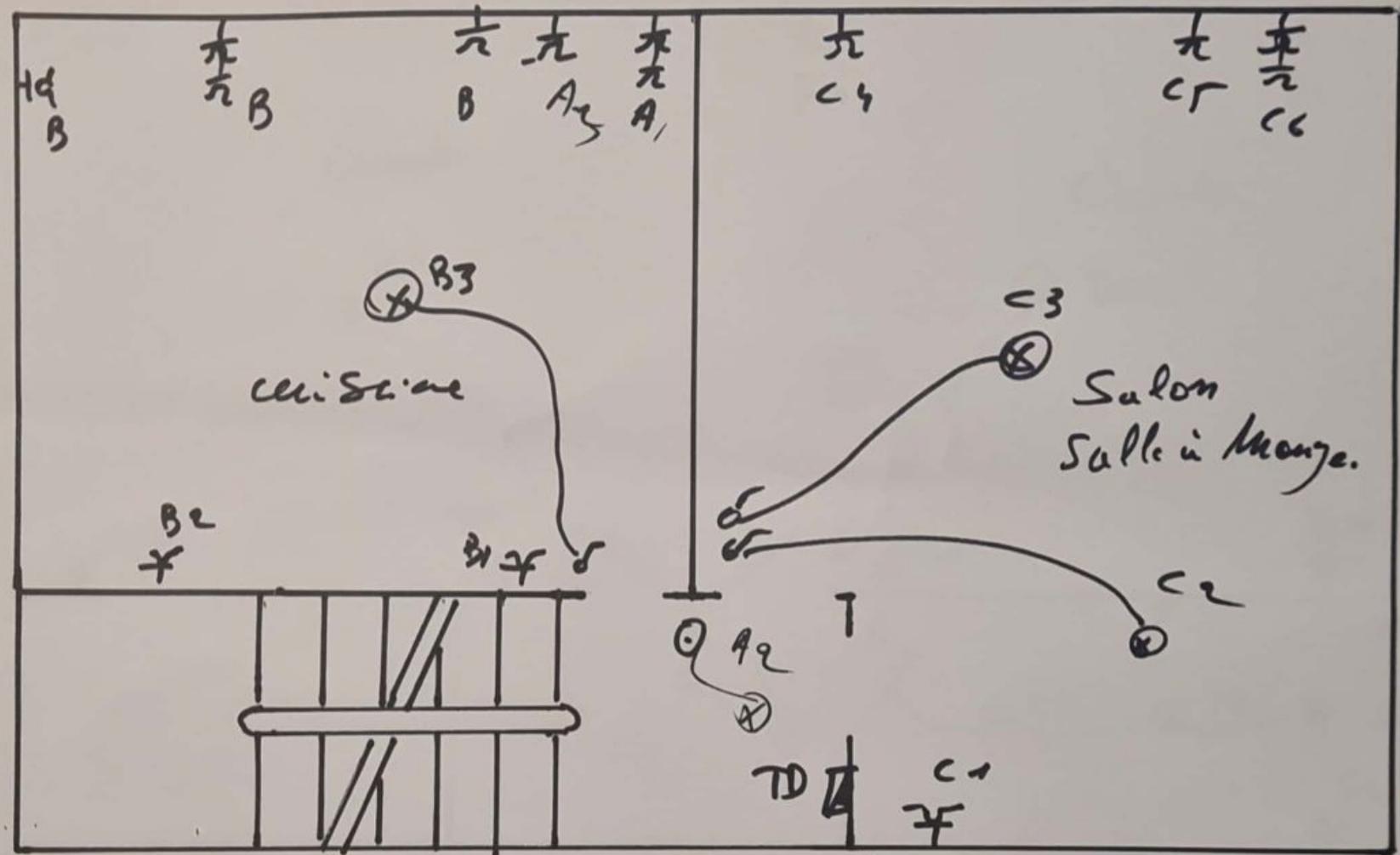
Livre 1: RGIE approuvé (ou introduit) par l'arrêté royal du 08/09/2019.

Immo Dansaert.
 174 Avenue de Wodebe
 1160 Bruxelles.
 1. Nov. 00.

[Handwritten signature]



Installation contrôlée par :
 Installatie gecontroleerd door:
INSPECT BELGIUM
 Avenue Eiffel, 8 - 1300 Wavre - 010/280 577
 Inspecteur : TAKADDOUMI M
 Date / Datum :
 PV n° :
 Signature / Handtekening :
 300mA 40A
 40A Type A
 3x230V

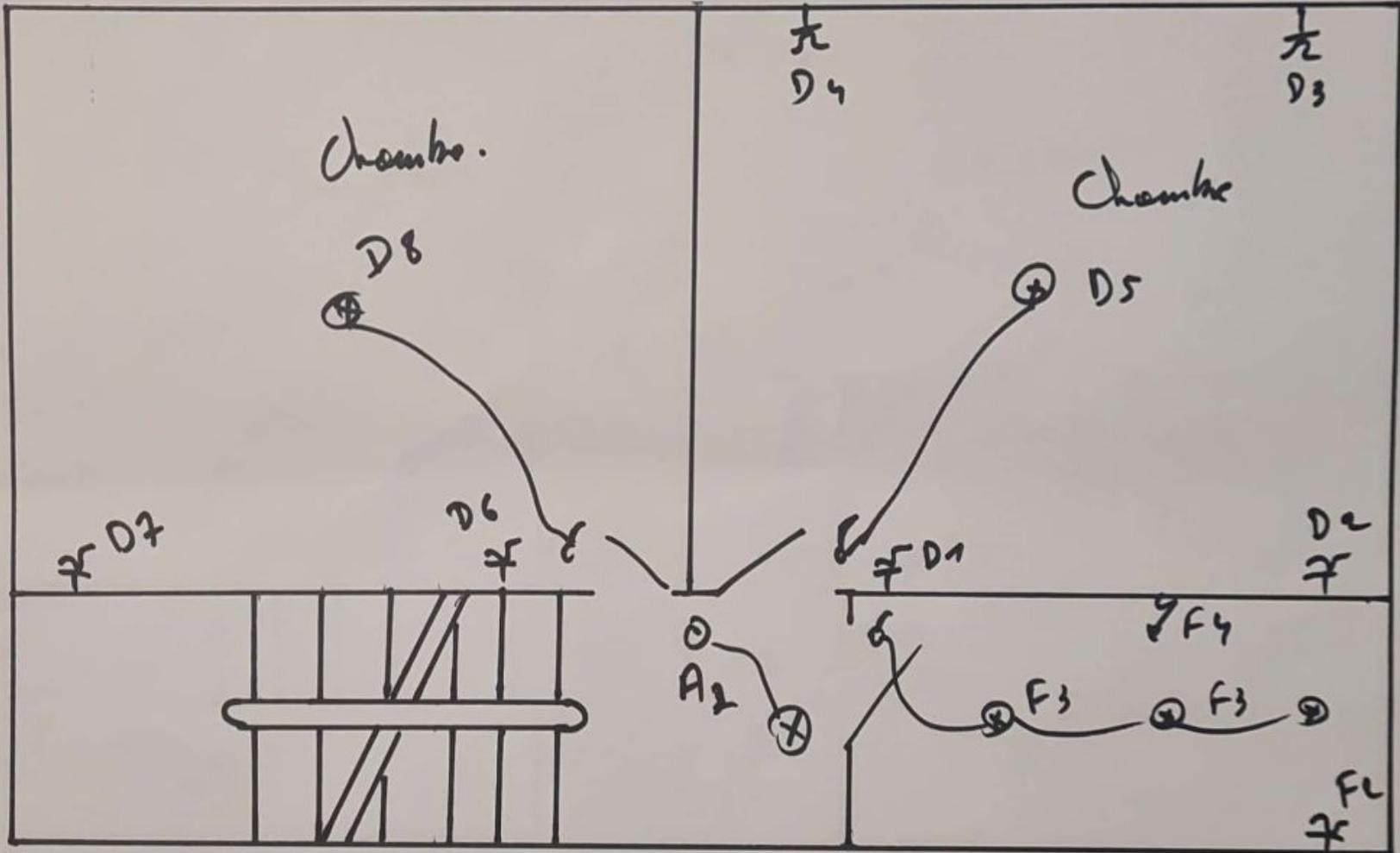


Installation contrôlée par :
 Installatie gecontroleerd door:



Avenue Eiffel, 8 - 1300 Wavre - 010/280 577
 Inspecteur : TAKADDOUMI M
 Date / Datum :
 PV n° :
 Signature / Handtekening :

1^{er} étage.
 114 chaussée de Waterloo
 1060 Bruxelles.
 Immo Dansaert

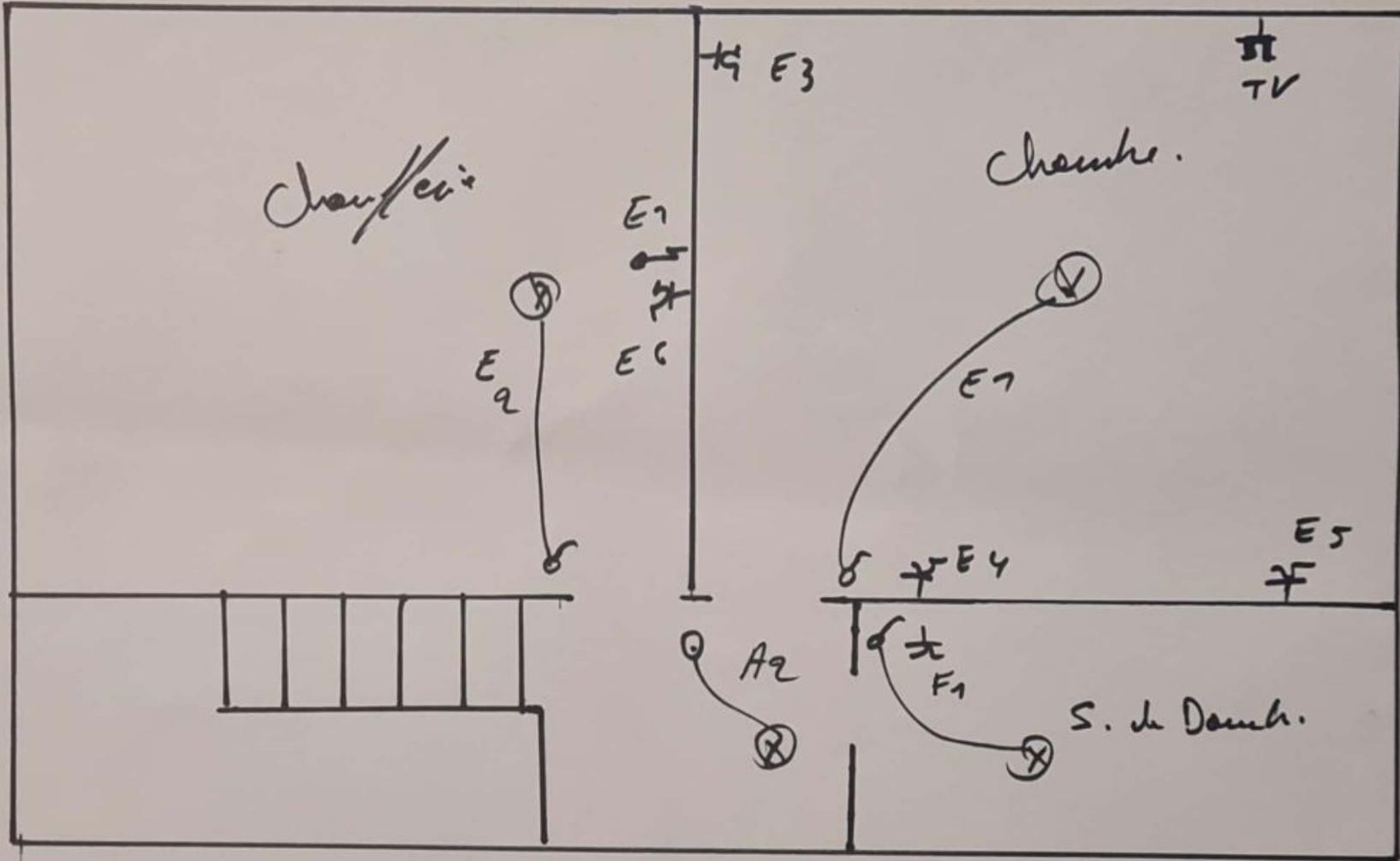


Installation contrôlée par :
 Installatie gecontroleerd door:



Avenue Eiffel, 8 - 1300 Wavre - 010/280 577
 Inspecteur : TAKADDOUMI M
 Date / Datum :
 PV n° :
 Signature / Handtekening :

2 etages
 114 chambre de Waterloo
 1160 Bruxelles
 Immo Dansaert



Installation contrôlée par :
 Installatie gecontroleerd door:



Avenue Eiffel, 8 - 1300 Wavre - 010/280 577
 Inspecteur : TAKADDOUNI M
 Date / Datum :
 PV n° :
 Signature / Handtekening :

3 etage
 114 avenue de Waterloo
 1160 Bruxelles.
 Immo Dansaert.